



INSTITUT DE PSYCOMOTRICITÉ, DES SOINS
INFIRMIERS ET DE KINÉSITHÉRAPIE



DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier administratif comprend notamment :

- ✓ Deux photocopies légalisées de la carte d'identité nationale (CIN)
- ✓ Quatre photocopies légalisées du baccalauréat pour les candidats souhaitant accéder au niveau de **Technicien spécialisé**
- ✓ Quatre attestations de scolarité de la deuxième année secondaire, datées du 30 juin de l'année en cours, pour les candidats au niveau de **Technicien**
- ✓ Une photocopie légalisée de la carte d'identité nationale (CIN) des parents ou du tuteur
- ✓ Un certificat médical d'aptitude physique
- ✓ Cinq photos d'identité
- ✓ Quatre enveloppes timbrées



Pour les établissements d'enseignement privé, cette attestation doit être validée par la Délégation du Ministère de l'Éducation Nationale.

